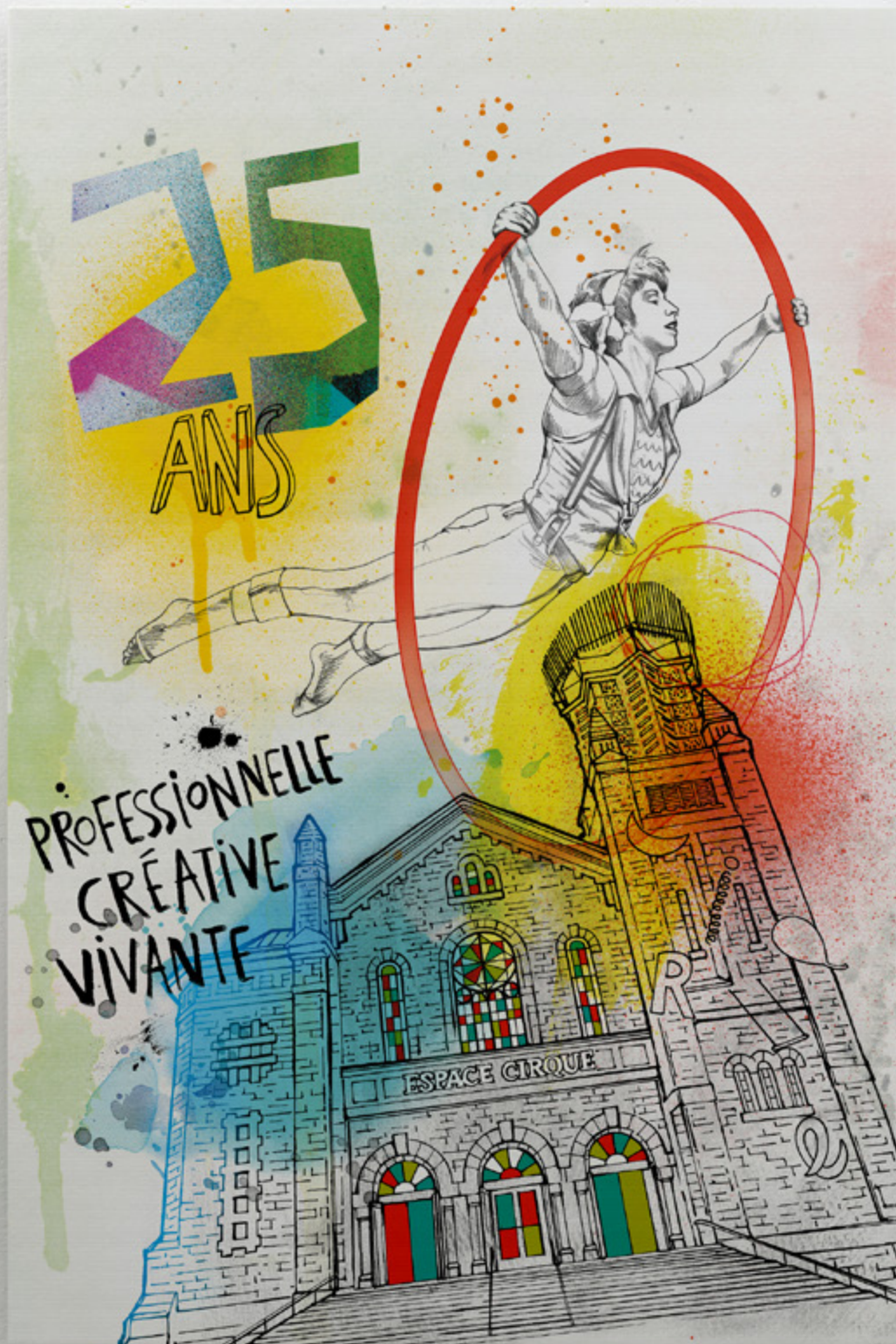


RAPPORT ANNUEL 2020

École de cirque de Québec





2020 EN RÉSUMÉ

L'École de cirque de Québec (ÉCQ) célébrait en 2020 sa 25^e année d'existence! Cette année marquante a fait vivre à l'organisation des défis historiques face auxquels les employé(e)s, étudiant(e)s, finissant(e)s et collaborateur(trices) ont répondu de façon positive et inspirante, faisant preuve d'une grande adaptabilité et d'un fort engagement.

Les activités prévues afin de souligner l'anniversaire ne pouvant avoir lieu, celui-ci fut souligné en partageant un visuel créé pour l'occasion par l'illustratrice de Québec Paule Thibault. Nous avons pu remettre affiches, t-shirts et sacs arborant la création, à toute la communauté de l'ÉCQ. Une magnifique œuvre vidéo intitulée "Regard en fuite" fut également créée par Elias Djemil-Matassov et diffusée en salle en France à tous les participants internationaux de CIRCLE 2021 au Festival Circa.

Les activités de formation supérieure ont été maintenues grâce à l'excellente collaboration des différentes équipes. Autant au niveau de l'entretien des équipements que par la nouvelle réalité numérique, chacun a fait de son mieux pour que les étudiant.e.s progressent et poursuivent leurs apprentissages en toute sécurité et en respectant les règles de santé publique.

L'ÉCQ n'oubliera pas ses finissant.e.s 2020. Ayant dû annuler les présentations publiques du spectacle de fin d'année, nous souhaitons avoir l'occasion de les accueillir en tant que professionnels lors de notre festival Jours de Cirque en 2021.

Le secteur des loisirs a été gravement touché, les activités possibles ne correspondant qu'à une mince proportion des années précédentes.

Image tirée du court métrage "Regard en fuite" par Elias Djemil-Matassov

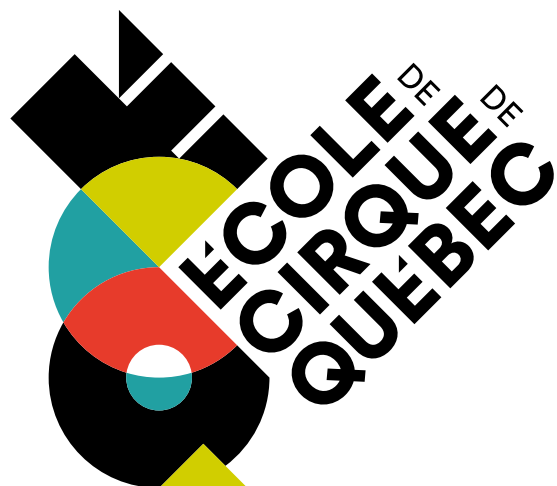
TABLE DES MATIÈRES

1.	À PROPOS	04
2.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	05
3.	ÉQUIPE DE DIRECTION	06
4.	STRUCTURE EN SITUATION PANDÉMIQUE	07
5.	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	09
6.	FORMATION PROFESSIONNELLE	10
7.	SOUTIEN AUX ARTISTES PROFESSIONNELS	11
8.	RAYONNEMENT HORS QUÉBEC	12
9.	SECTEUR RÉCRÉATIF	13
10.	FESTIVAL JOURS DE CIRQUE	15
10.	ÉTATS FINANCIERS	16

À PROPOS



MISSION | L'École de cirque de Québec est un organisme à but non lucratif à vocation artistique, éducative, professionnelle et communautaire. En plus d'offrir de la formation, elle fait la promotion des arts du cirque, elle stimule l'émergence de nouveaux artistes et soutient la profession.



VISION | Positionnement en tant que pôle cirque prioritairement dans la grande région de Québec, mais également dans tout le Québec, au Canada et à l'international.

VALEURS

Respect | Le respect est le fondement de l'ensemble de nos actions et de nos décisions. Nous prenons en considération les besoins, les opinions et les attentes de nos usagers, de nos employés, de nos bénévoles et de nos partenaires.

Ouverture | S'adapter aux circonstances, être toujours disposé à apprendre, pouvoir ajuster nos connaissances, nos habiletés et nos capacités aux marchés en constante évolution, et ce, tout en respectant la culture organisationnelle de l'École.

Rigueur | La rigueur est une des valeurs qui guident nos décisions. Elle est le gage de la qualité du travail effectué, de l'amélioration permanente des services que nous rendons à notre clientèle et contribue à poursuivre le développement de l'image de professionnalisme de l'École.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames,
Messieurs,

Ouf ! COVID, c'est là le premier mot qui me vient en tête quand je regarde l'année 2020 par le rétroviseur. Je ne pensais jamais que notre organisation devrait apprendre à jongler avec une pandémie.

C'est pourquoi il est d'autant plus impératif pour moi de souligner tous les efforts faits pour composer avec la pandémie et ses effets de montagnes russes sur nos activités et notre gestion. Je remercie tout le personnel pour la résilience dont il a fait preuve et pour sa volonté inébranlable de continuer à promouvoir les valeurs de l'École et à transmettre la passion des arts du cirque.

Il y a un peu plus de 18 ans que je suis à la présidence de l'École de cirque de Québec et tout près de 26 ans que j'y œuvre comme bénévole. Encore aujourd'hui, c'est avec fierté que je contribue humblement à travailler à la pérennité de cette organisation.

Je ne suis pas seul à poursuivre ce but. Les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de la direction ont déployé tous les efforts nécessaires, au cours de l'année 2020 et encore aujourd'hui, pour assurer le maintien et le développement de cette organisation.

Il faut bien avouer que la pandémie ébranle les colonnes du temple et qu'elle a sans doute soulevé des inquiétudes chez notre personnel et notre clientèle. À cela, je répondrai : « le passé est garant de l'avenir. Regardez l'évolution de l'École de cirque de Québec depuis sa naissance en 1995 et vous y trouverez la réponse ». Il y a encore bien des projets à développer pour continuer à faire la promotion des arts du cirque.

Un remerciement particulier à tous nos partenaires financiers et à notre équipe de bénévoles pour leur précieuse contribution au soutien de l'École de cirque de Québec.

À l'an prochain !
Jocelyn Tremblay

LES MEMBRES

Président | Jocelyn Tremblay

Conseiller technique, SCFPQ

Vice-Présidente | Jessica Munger

Gestionnaire au développement des affaires et aux communications,
Grand Marché de Québec

Trésorier | Michel Dallaire

Gestionnaire et consultant, Projets artistiques et événementiels

Secrétaire | Roger Poulin

Président, Gestion de la Tourelle Inc.

Administrateur | Martin Genois

Directeur Général, Festival de cinéma de la ville de Québec

Administratrice | Sylvie Lemieux MBA

ASC, Administratrice de sociétés

Administrateur | Louis Martel

Directeur général, Centre d'expertise en analyse environnementale
du Québec

Administrateur | Daniel Piché

Direction du bureau de projet et de coordination, Centre de services
partagés du Québec

ÉQUIPE DE DIRECTION



TIM ROBERTS

Directeur général et directeur du service de la formation professionnelle

Tim Roberts a rejoint l'équipe de l'École de cirque en 2016. Il a obtenu le poste de directeur général en 2019. Directeur de la formation supérieure au National Center for Circus Arts à Londres de 2000 à 2016, il a aussi été président de la Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles de 2008 à 2014 (vice-président de 2014 à 2016) et coordonnateur de la formation continue au Centre National des Arts du cirque en France de 1993 à 2000.

En 2012, il recevait le prestigieux prix « Higher Education National Learning and Teaching Fellow » émis par le secteur de la formation supérieure en Grande-Bretagne en reconnaissance de ses contributions innovatrices à la formation supérieure.

Tim Roberts est membre du conseil d'administration de l'association EnPiste, regroupement national des arts du cirque. Son expérience sur le plan international est un atout majeur pour l'école.



NATHALIE HÉBERT

Directrice générale adjointe

Arrivée en poste à l'École en 2019, Nathalie Hébert cumule plus de trente ans d'expérience en arts du cirque. D'abord trapéziste et chorégraphe, elle a parcouru le monde et performé pour plusieurs compagnies, dont le Cirque du Soleil. Programmatrice pour la TOHU de 2008 à 2011. L'appel de l'implication artistique l'a menée par la suite vers la direction de tournée pour la compagnie australienne Circa, ainsi que la Compagnie du Hanneton (France).

Depuis son retour au Québec en 2014, en plus de ses mandats en développement international pour Flip Fabrique et Machine de Cirque, elle fut à la direction générale de la compagnie de danse contemporaine Le fils d'Adrien danse (Québec). Chargée de programmes (Rayonner au Canada & Rayonner à l'International) au Conseil des Arts du Canada, son amour pour les arts du cirque et leur rayonnement l'a décidée à se joindre à l'École de Cirque de Québec.



NANCY LESSARD

Directrice du secteur récréatif

Détentrice d'un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée, Nancy Lessard a été directrice et propriétaire d'une garderie en milieu familial pendant 18 ans. Pendant plusieurs années, elle a pratiqué les arts du cirque dans ses loisirs, ce qui lui a permis d'acquérir les notions de base des différentes disciplines.

Tour à tour animatrice de cirque, coordonnatrice et directrice du programme récréatif, elle œuvre à l'École de cirque depuis 20 ans. Sa passion, jumelée à son intérêt pour les enfants et les clientèles ayant des besoins particuliers, l'amène à s'impliquer dans divers projets à caractère social et éducatif.



STRUCTURE EN SITUATION PANDÉMIQUE

L'École de Cirque de Québec a célébré ses 25 ans en 2020, année marquée par une crise pandémique affectant la planète entière. Fort heureusement, les soutiens publics solides établis lors des dernières années ont permis la continuité des activités de formation professionnelle. Les activités récréatives furent toutefois brutalement stoppées dans leur croissance, passant d'une pleine capacité à un arrêt complet en mars 2020. La reprise de toutes nos activités est en cours au moment de la rédaction de ce rapport annuel, et respecte les règles de la santé publique pour notre secteur. Les activités récréatives en ressentiront l'impact pour plusieurs mois, voire plusieurs années. La formation professionnelle et le soutien aux professionnels doivent se réinventer afin de répondre aux nouvelles exigences et aux grands besoins de la communauté circassienne.

Les années précédentes ont été marquées par une reconnaissance et une expansion de tous les aspects de sa mission : formation supérieure, offre récréative, production et diffusion de spectacles, soutien aux professionnels. L'organisation était également en bonne voie de concrétiser la réalisation d'un projet majeur d'immobilisation, dont la première étape est maintenant concrétisée, et montrait une stabilisation de sa situation financière.

Nous avons renouvelé notre planification stratégique 2021-2024. L'ÉCQ se projette dans l'avenir, approfondissant son rôle fédérateur pour les arts du cirque de Québec.

COLLABORATEURS ET PARTENAIRES

- Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADESAQ)
- Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles (FEDEC)
- En Piste
- Ministère de la Culture et des Communication (MCCQ)
- Ville de Québec (VDQ)
- CÉGEP Limoilou
- Desjardins
- Coopérative funéraire des Deux Rives
- Bénévoles d'Expertise
- Anna Gueye
- Physiothérapie Biokin





RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Comme vous pouvez l'imaginer, l'année 2020 nous a fourni son lot de défis. Pas simplement en ce qui concerne la pandémie, mais son impact sur notre milieu de travail : la mise en place du télétravail pour toutes les équipes, les cours en ligne pour les étudiants en formation, le soutien pour les employés déstabilisés par les événements, les systèmes administratifs “sans papier”, les communications avec nos partenaires et notre clientèle, le réaménagement des locaux et les protocoles sanitaires et d'entretien. Et tout ceci dans la première semaine !

Par la suite chaque semaine nous a présenté des surprises. Encore et encore.

Malgré tout nous sommes toujours là, non par hasard, mais bien grâce aux compétences et au travail de tous ceux qui fréquentent l'École de cirque de Québec ; ses employés qui ont su comment adapter leur travail aux nouvelles conditions et qui ont proposé des solutions brillantes et innovantes à nos problématiques. Les participants du secteur récréatif sont restés fidèles à nos programmes, demeurant enthousiastes même si la reprise est balbutiante. Nos enseignants qui ont modifié leurs cours et leurs emplois du temps pour que toutes nos activités se réalisent dans une journée. Les étudiants du secteur de la formation professionnelle qui ont et continuent de respecter les consignes sanitaires ici dans notre bâtiment, mais aussi chez eux, afin de protéger leurs copains de cours et nos employés. Les membres de notre conseil d'administration qui ont su soutenir la direction dans les moments difficiles lorsque les décisions difficiles s'imposaient. Chaque personne travaillant ou fréquentant l'ÉCQ partage la réussite de notre passage à travers cette période complexe.

Hors de nos murs, nous avons pu nous maintenir nos activités aussi par le soutien du CÉGEP Limoilou, La Ville de Québec et le Ministère de Culture et de la Communication. Sans eux nos inquiétudes auraient pris une autre amplitude.

Malgré l'incertitude et les multiples adaptations, les différentes équipes de l'ÉCQ ont aussi accompli des travaux de taille ; une demande de subvention adressée à Patrimoine canadien, une collaboration avec Bénévoles d'expertise pour le développement d'un plan stratégique sur trois ans, un travail de concertation avec le milieu du cirque à Québec, l'achat du presbytère sur la 8e Rue, les modifications de nos activités liées à notre événement “Jours de Cirque”, et nous avons réussi à souligner nos 25 ans d'existence en image.

Oui, nous avons travaillé mais pas comme nous l'avions prévu au début de l'année. Par temps normal il est important de remercier ceux qui vous ont aidé à arriver en fin d'année. Aujourd'hui, avec ce que nous avons vécu ensemble, il est encore plus important de remercier, et de remercier encore, chaque personne qui, de près ou de loin, a contribué à notre survie en 2020. Car, oui c'est un cas de survie. Il ne faut jamais minimiser la gravité de l'année qui vient de passer, ni l'immensité du travail fourni par tout le monde pour que nous arrivions en 2021 avec de l'espoir pour 2022 et au-delà.

Merci encore, on ne le dira jamais assez.

Tim Roberts

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 46 % des candidats pour la rentrée d'automne 2020 du programme de formation supérieure venaient de l'international: France (17), Suisse (2), États-Unis (3), Allemagne (1), Angleterre (1), Belgique (1), Mexique (1), Chili (1), Nouvelle-Zélande (1), Canada (32).

En tout, 126 personnes en provenance de 17 pays ont passé une audition pour l'année 2020-2021, dont 55 pour le DEC et 64 pour le DEE. 7 personnes ont passé des auditions pour rejoindre le programme Cirque-Études secondaire.

91æ étudiants ont fréquenté les divers programmes de l'ÉCQ pour l'année scolaire 2020-2021.

L'ÉCQ forme chaque année de nombreux artistes professionnels qui travaillent dans des cirques québécois, canadiens, américains et européens, et qui sont invités régulièrement dans les plus grands festivals à travers le monde.



Promotion 2020, de haut en bas: Francis-Olivier Girard, Liam Gundlach, Sebastian Plester, Adèle Saint-Martin, Maeva Desplat, Aude Van Den Plas, Aude Côté-Gadoua, Valentine Yvin, Mathieu Gauthier, Fabien Cortes, Ripley Burns, Marie-France Huet, Naomie Vogt-Roby, Clara Scudder-Davis, Morgane Clodel et Zoé Gaillard-Bizot.



SOUTIEN AUX ARTISTES PROFESSIONNELS

La pandémie a gravement touché tout le milieu culturel. Les arts du cirque au Québec vivent une crise sans précédent depuis l'essor incroyable de ceux-ci depuis 40 ans. Les résultats d'un sondage présentant les impacts de la COVID-19 sur le secteur des arts du cirque canadien sont frappants et montrent un milieu en péril.

Face à l'ampleur de l'impact sur le milieu, l'école s'est mobilisée pour trouver des moyens de soutenir les artistes professionnels. Elle a d'une part réaménagé et sécurisé ses espaces et équipements afin de se conformer aux normes de la santé publique et a offert gratuitement, aussi souvent que la situation l'a permis, un espace d'entraînement aux artistes de la région de Québec. Autour de 85 artistes se sont prévalus de plus de 3 700 heures d'entraînement entre mars et décembre 2020.

Elle a également mis sur pied avec la Ville de Québec un programme de soutien à l'entraînement des artistes de la relève, via le programme de subvention Première

Ovation dont elle est gestionnaire. Elle a distribué des bourses de 2 000 \$ pour garder les artistes en action et maintenir leur niveau technique en vue d'une reprise éventuelle des productions. Douze jeunes artistes de la relève en ont bénéficié.

Elle a aussi offert de l'accompagnement à la rédaction des demandes de subvention afin d'aider les artistes à obtenir tout le soutien disponible dans les différents programmes offerts, ainsi qu'un service-conseil pour les productions.

La mission de l'ÉCQ visant le soutien au secteur devient plus importante, les besoins étant plus criants. Une étude sur la façon d'améliorer le service de soutien aura lieu au cours de l'année 2021, ainsi qu'une réflexion plus globale sur une façon de rallier les différents intervenants du milieu cirque de Québec et de faire des actions plus concertées.

RAYONNEMENT HORS QUÉBEC

La planète cirque fut ébranlée mais 2020 a fait éclater les frontières et permis des rencontres virtuelles inspirantes. L'ÉCQ a participé à plusieurs événements internationaux, en tant que panéliste ou invitée à présenter des œuvres de finissantes et finissants issues de la formation supérieure.

St-John's International Circus Fest

Panéliste, présentation vidéo des œuvres de nos finissantes et finissants de 2020

Marché International du Cirque Contemporain

Participation aux plénières et discussions

CINARS

Assistance aux webinaire, réseautage aux plénières, discussions

CIRCLE 2020 - Organisé par la FEDEC lors du Festival CIRCA 2020

Participation: réalisation de l'œuvre vidéo Regards en fuite par Elias Djemil-Matassov.





SECTEUR RÉCRÉATIF

Au secteur récréatif, l'année 2020 a débuté en force avec 1136 inscriptions à la session d'hiver. Ayant déjà choisi le thème du spectacle annuel, c'est avec un enthousiasme certain que nous entamons cette nouvelle année. De son côté, le secteur "Allons au cirque" a accueilli 4140 participants et nos populaires "Fêtes d'enfants" ont permis à 450 jeunes de s'initier aux arts du cirque.

Le 22 février, nous vivons la quatrième édition du Bal Masqué, au profit de nos clientèles spécifiques. Nous avons amassé 24 000.00\$, ce qui permet le financement de nos projets sociaux et l'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers à nos cours réguliers. Nous devons ce succès à l'implication de nos nombreux bénévoles, partenaires et membres du personnel de l'École de cirque. Nous tenons aussi à remercier un partenaire important, la Fondation Dufresne Gauthier, qui depuis plusieurs années, supporte le secteur du cirque adapté.

13 mars 2020, pause obligatoire pour le secteur récréatif. La pandémie force l'arrêt de nos activités pour un temps indéterminé.

Juin 2020, la situation, quoiqu'encore problématique, s'améliore assez pour que nous envisagions la tenue de camps d'été, adaptés "Covid". Grâce à l'équipe dynamique, positive et créative, nous avons accueilli 291 enfants, pendant 8 semaines. Dans le respect des consignes de la santé publique, nous avons adapté les

activités, permettant ainsi aux participants de profiter des installations de l'École. Nous sommes très fiers de l'implication de nos entraîneurs et coordonnateurs qui ont fait vivre de beaux moments à nos jeunes adeptes circassiens. Nous avons aussi participé à un projet de la ville de Québec. Quelques étudiants ont fait de l'animation déambulatoire, ce qui a réjoui plusieurs familles des six arrondissements.

Septembre 2020, reprise des cours de loisirs, toujours dans le respect des normes. Nous avons fait 4 semaines, avec 338 participants. Début octobre, nous avons dû arrêter de nouveau nos activités et n'avons pas pu reprendre avant la fin de décembre.

Lorsque nous repensons à l'année 2020, avec tout ce qu'on a vécu d'incertitude et d'insécurité, nous en ressortons avec la fierté d'avoir fait le maximum pour satisfaire notre clientèle. Nous tenons à remercier sincèrement tous les coordonnateurs, les entraîneurs, les membres du personnel et les bénévoles, qui grâce à leur créativité et leur professionnalisme, nous ont permis de nous adapter et faire vivre notre secteur, lorsque c'était possible, pendant cette période particulière dont nous nous souviendrons longtemps.





FESTIVAL JOURS DE CIRQUE

Le 13 mars 2020, l'École de cirque de Québec fermait ses portes en raison de COVID-19 et les employés se retrouvaient en télétravail. Une semaine plus tard, c'était au tour du Festival Jours de Cirque d'être annulé officiellement.

Tous les artistes, artisans, techniciens et fournisseurs ont été informés de la nouvelle. Un sentiment de tristesse et l'espoir de reprendre le projet en 2021 ont fait l'objet de la majorité des communications que la coordination de production a eu avec toutes ces personnes.

Patrimoine canadien a maintenu son financement pour l'édition annulée et la Ville de Québec a remboursé les dépenses déjà encourues pour l'édition 2020 du Festival Jours de Cirque.

2020 aurait été la 17^e édition de l'événement.

École de cirque de Québec
États financiers
au 31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15
Annexe	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux administrateurs de
École de cirque de Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme École de cirque de Québec (ci-après l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L. ¹

Québec
Le 5 mai 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A116964

École de cirque de Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention de la Ville de Québec	225 000	225 000
Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	1 105 482	1 145 653
Subvention du ministère de la Culture et des Communications	439 278	295 872
Autres subventions – intérêts	64 821	77 792
Autres subventions – opérations	66 882	61 050
Activités de production	19 466	260 573
Commandites et dons	45 226	52 571
Inscriptions	471 031	861 293
Location	30 362	14 180
Projets spéciaux	10 332	11 247
Services	173 878	536 521
Ventes de matériel	4 356	10 666
Autres	20 167	22 314
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	248 952	248 952
	<u>2 925 233</u>	<u>3 823 684</u>
Charges		
Frais de fonctionnement (annexe A)	1 959 666	2 716 544
Salaires, charges sociales et services de formation	901 154	919 950
Intérêts sur la dette à long terme	100 401	132 301
	<u>2 961 221</u>	<u>3 768 795</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant aide gouvernementale	(35 988)	54 889
Aide gouvernementale	675 719	
Excédent des produits sur les charges	<u>639 731</u>	<u>54 889</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

École de cirque de Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

				2020	2019
	Investi en immobilisations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (négatif) au début	290 928	252 070	(19 593)	523 405	468 516
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(125 128)		764 859	639 731	54 889
Investissement net en immobilisations corporelles	64 727		(64 727)		
Actif net à la fin	<u>230 527</u>	<u>252 070</u>	<u>680 539</u>	<u>1 163 136</u>	<u>523 405</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

École de cirque de Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	639 731	54 889
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	374 080	376 550
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(248 952)	(248 952)
Intérêts effectifs sur un effet à payer	6 631	9 137
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	<u>(626 925)</u>	<u>112 800</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>144 565</u>	<u>304 424</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(787 518)</u>	<u>(37 064)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des subventions à recevoir	306 521	290 698
Emprunts à long terme	750 000	
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(372 021)</u>	<u>(407 934)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>684 500</u>	<u>(117 236)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	41 547	150 124
Encaisse au début	<u>1 223 717</u>	<u>1 073 593</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 265 264</u></u>	<u><u>1 223 717</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

École de cirque de Québec

Situation financière

au 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 265 264	1 223 717
Dépôts à terme	100 000	100 000
Comptes clients et autres créances (note 5)	601 913	92 521
Tranche des subventions à recevoir encaissables à moins de un an	322 647	306 569
Stocks	23 760	21 881
Frais payés d'avance	<u>34 073</u>	<u>40 126</u>
	2 347 657	1 784 814
Long terme		
Subventions à recevoir (note 6)	972 686	1 295 285
Immobilisations corporelles (note 7)	<u>4 865 411</u>	<u>4 451 973</u>
	8 185 754	7 532 072
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	318 870	387 979
Produits reportés	428 992	510 875
Subventions reportées (note 10)	73 213	43 928
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>1 136 433</u>	<u>412 934</u>
	1 957 508	1 355 716
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	3 618 473	3 867 425
Dette à long terme (note 12)	<u>1 446 637</u>	<u>1 785 526</u>
	7 022 618	7 008 667
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	230 527	290 928
Affecté (note 14)	252 070	252 070
Non affecté	<u>680 539</u>	<u>(19 593)</u>
	1 163 136	523 405
	8 185 754	7 532 072

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

École de cirque de Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour but d'organiser, pour les jeunes et les adultes, des activités, des compétitions et des spectacles, ainsi que d'offrir des cours et des ateliers se rapportant aux arts du cirque. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont notamment entraîné la fermeture complète du service des loisirs de l'organisme à compter du 25 mars à la suite des directives émises par le gouvernement du Québec, ce qui a occasionné de nombreuses mises à pied. Toutefois, les camps de jour ont eu lieu en juillet et en août 2020, et ce, dans le respect des directives émises à ce moment. Le service de la formation a également dû cesser ses activités pendant les mois d'avril et de mai. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

École de cirque de Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits de services, d'inscriptions, de spectacles, d'activités de production, de location et de ventes de matériel sont constatés lorsque les services ont été fournis ou que l'activité a eu lieu, à la condition que leur recouvrement soit raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent des produits d'inscriptions qui ne sont pas encore gagnés et dont les charges afférentes seront engagées dans l'exercice subséquent.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction et tout ajustement résultant de l'évaluation initiale à la juste valeur d'un emprunt à long terme sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt correspondant. L'amortissement est inclus dans les frais d'intérêts sur la dette à long terme.

L'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

École de cirque de Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	20 ans et 40 ans
Équipement	3 ans et 5 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobilier, agencements et matériel roulant	10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la même méthode et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments de fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(509 392)	37 198
Stocks	(1 879)	929
Frais payés d'avance	6 054	(9 142)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(69 110)	81 474
Produits reportés	(81 883)	11 190
Subventions reportées	29 285	(8 849)
	<u>(626 925)</u>	<u>112 800</u>

École de cirque de Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients	41 795	88 779
Taxes à la consommation	5 233	
Avance à la Fondation de l'École de cirque de Québec, sans intérêt	9 052	6 617
Aide gouvernementale à recevoir	550 866	
Avance à des étudiants, sans intérêt	1 985	4 143
	<u>608 931</u>	<u>99 539</u>
Provision pour créances douteuses	7 018	7 018
	<u>601 913</u>	<u>92 521</u>

6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2020	2019
	\$	\$
Subvention à recevoir, 4,45 %, encaissable par versements semestriels de 35 949 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023	168 297	230 596
Subventions à recevoir, 5,71 % à 6,73 %, encaissables par versements annuels variant de 90 367 \$ à 128 147 \$, échéant d'avril à octobre 2021	205 632	399 627
Subvention à recevoir, 4,1 %, encaissable par versements semestriels de 44 777 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2024	921 404	971 631
	<u>1 295 333</u>	<u>1 601 854</u>
Tranche encaissable à moins de un an	322 647	306 569
	<u>972 686</u>	<u>1 295 285</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	404 490		404 490	20 000
Bâtiments	8 316 749	3 930 573	4 386 176	4 287 967
Équipement	543 505	518 126	25 379	86 002
Équipement informatique	78 101	66 236	11 865	13 303
Mobilier et agencements	96 203	89 124	7 079	8 975
Matériel roulant	52 991	22 569	30 422	35 726
	<u>9 492 039</u>	<u>4 626 628</u>	<u>4 865 411</u>	<u>4 451 973</u>

École de cirque de Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

8 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4,25 % (6,70 %; 8,20 % au 31 décembre 2019) et est renégociable annuellement. Les créances et les stocks sont affectés à la garantie de cet emprunt.

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	70 511	124 477
Taxes à la consommation à payer		12 585
Sommes à remettre en vertu de l'entente Première Ovation	26 560	32 189
Salaires et vacances à payer	<u>221 799</u>	<u>218 728</u>
	<u>318 870</u>	<u>387 979</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 55 511 \$ au 31 décembre 2020 (80 108 \$ au 31 décembre 2019).

10 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet en particulier ainsi qu'à un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	43 928	52 777
Montants constatés aux résultats	(439 278)	(295 872)
Montants reçus au cours de l'exercice	<u>468 563</u>	<u>287 023</u>
Solde à la fin	<u>73 213</u>	<u>43 928</u>

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des bâtiments, du matériel, du mobilier, des agencements et de l'équipement informatique.

Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	3 867 425	4 116 377
Montants constatés aux résultats	<u>(248 952)</u>	<u>(248 952)</u>
Solde à la fin	<u>3 618 473</u>	<u>3 867 425</u>

École de cirque de Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

12 - DETTE À LONG TERME

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Effet à payer, garanti par l'universalité des biens, 4,89 %, remboursable par versements mensuels de 1 282 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2030 (a)	516 412	543 621
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir et par l'universalité des biens, 4,1 %, remboursable par versements semestriels de 44 777 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2034 (a)	921 404	971 631
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir ainsi que par un bâtiment, 4,45 %, remboursable par versements semestriels de 35 949 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023	168 297	230 596
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir et par l'universalité des biens, 5,71 %, remboursable par versements annuels de 128 147 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2021 (a)	120 571	235 283
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir ainsi que par un bâtiment, 6,73 %, remboursable par versements annuels de 90 367 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2021 (a)	85 061	164 344
Effet à payer au MEES par l'intermédiaire du Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA), sans intérêt (taux effectif de 4,77 %), remboursable par versements trimestriels de 7 000 \$ plus, aux mêmes dates, 25 % de 75 % de l'excédent des produits sur les charges constaté à l'état des résultats au 31 décembre de l'exercice précédent, échéant en janvier 2025	21 325	52 985
Effet à payer, garanti par des bâtiments, 3,54 %, remboursable par versements hebdomadaires de 1 013 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2021	750 000	
	2 583 070	2 198 460
Tranche échéant à moins de un an	1 136 433	412 934
	1 446 637	1 785 526

(a) En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter un ratio financier. Au 31 décembre 2020, ce ratio est respecté.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 136 433 \$ en 2021, à 167 534 \$ en 2022, à 138 661 \$ en 2023, à 108 238 \$ en 2024 et à 113 145 \$ en 2025.

École de cirque de Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

13 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à la Fondation de l'École de cirque de Québec puisqu'il a un intérêt économique dans cette dernière. Cette fondation a pour objectifs de venir en aide aux étudiants ne pouvant acquitter leurs frais d'inscription et d'assurer l'entretien du bâtiment. Elle est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il n'y a eu aucune transaction avec la Fondation de l'École de cirque de Québec au cours de l'exercice.

14 - AFFECTATION GREVANT L'ACTIF NET

L'actif net est affecté à des fins de rénovations majeures et de charges imprévisibles. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

15 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les subventions à recevoir et la majorité des effets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

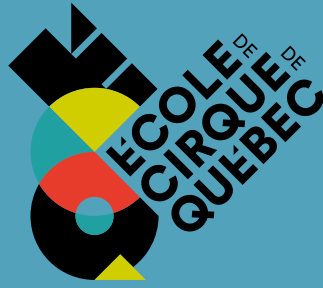
École de cirque de Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

ANNEXE A

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et charges sociales	1 266 789	1 647 460
Entretien et réparations du matériel	14 660	26 409
Achat de matériel	24 346	16 470
Assurances	26 406	26 061
Énergie	59 857	73 401
Créances douteuses		175
Entretien des immeubles	33 468	35 171
Fournitures de bureau et impression	13 954	38 016
Frais bancaires et frais de cartes de crédit	25 497	46 129
Frais de production	29 914	227 238
Voyages et représentation	7 018	52 468
Charges locatives	9 504	11 335
Publicité et promotion	7 264	23 641
Honoraires professionnels	24 639	75 613
Taxes et permis	7 643	6 432
Taxes foncières	23 625	23 625
Télécommunications	11 002	10 350
Amortissement des immobilisations corporelles	374 080	376 550
	<u>1 959 666</u>	<u>2 716 544</u>



ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC

750 2e avenue, Québec (Qc), G1L 3B7
+1 (418) 525-0101 | +1 (418) 525-9659
info@ecoledecirque.com | www.ecoledecirque.com